



Le président de la République, Paul Biya a nommé par décret présidentiel ce 31 août 2021, nomme plusieurs cadres des universités Dschang et Ngaoundéré.

A l'Université de Dschang, monsieur Tanka Julius Kewir, maître de conférences, précédemment en service dans la même université est nommé directeur à la Direction des infrastructures, de la planification et du développement en remplacement de monsieur Ali Ahmed.

A l'université de Ngaoundere, monsieur Halidou Mamoudou, professeur, précédemment en service dans la même université est nommé directeur à la direction des affaires académiques et de la coopération. Il remplace madame Ngah Esther, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Oumarou Emmanuel, inspecteur des affaires sociales est nommé directeur à la direction des infrastructures, de la planification et du développement.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

DECRET N° 2021/497 DU 31 AOÛT 2021
 portant nomination de responsables dans certaines universités d'Etat.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
Vu la loi n° 2001/005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;
Vu le décret n° 93/026 du 19 janvier 1993 portant création d'Universités ;
Vu le décret n° 93/029 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Dschang ;
Vu le décret n° 93/028 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Ngaoundéré ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2012/433 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après dans certaines universités d'Etat:

I- UNIVERSITE DE DSCHANG

**DIRECTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA PLANIFICATION
ET DU DEVELOPPEMENT**

Directeur: Monsieur **TANGKA Julius KEWIR**, Maître de Conférences, précédemment en service dans la même université, en remplacement de Monsieur ALI AHMED.

II- UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET DE LA COOPERATION

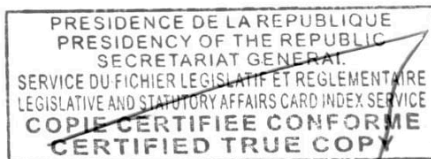
Directeur: Monsieur **HALIDOU MAMOUDOU**, Professeur, précédemment en service dans la même université, en remplacement de Madame NGAH Esther, appelée à d'autres fonctions.

**DIRECTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA PLANIFICATION
ET DU DEVELOPPEMENT**

Directeur: Monsieur **OUMAROU Emmanuel**, Inspecteur des Affaires Sociales, en poste.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-



YAOUNDE, le 31 AOÛT 2021

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE,



Paul BIYA

